

DOSSIER DE CANDIDATURE À L'INSTITUT DU TENNIS DE TABLE GENEVOIS



DES VALEURS – UNE VISION – UN ÉTAT D'ESPRIT

*L'éthique dans le sport est un sujet
qui ne fait pas beaucoup de bruit.
Et pourtant, c'est le plus important!*

Charte d'éthique du sport: www.spiritofsport.ch

Avec le soutien de



Présentation

Ce dossier est destiné aux pongistes candidats à l'entrée à l'Institut du Tennis de Table Genevois, centre d'entraînement national pour le sport de la relève, structure juridiquement indépendante et soutenue par l'État et l'ensemble de la communauté du tennis de table: clubs genevois, AGTT, STT.

Cette structure soutient votre projet sportif d'excellence et vise à garantir pour chacun, quelque soit son club d'appartenance le meilleur programme d'entraînement intégré à votre projet scolaire.

La candidature à l'ITTG suppose de la part des candidats un engagement réel, visant la réussite à terme, à minima d'intégrer une équipe genevoise en LNB, au mieux d'être concurrentiel au plan européen avec l'équipe Suisse et cela avec la préparation, au plan des études et de la formation, d'un projet professionnel futur.

Ce projet nécessite un investissement conséquent impliquant des contraintes financières, organisationnelles et familiales.

Concernant ces contraintes financières, l'ITTG a pour vocation de *'limiter la discrimination par l'argent dans l'accès au sport de performance'*. Cela implique de votre part et de votre enfant un comportement de **consommActeurs vis-à-vis de la structure ITTG**, en participant aux apports de fonds privés.

Votre démarche participative contribuera fortement à alimenter la dynamique générale autour de l'ITTG et la mobilisation de soutiens extérieurs.

D'une manière générale, l'appartenance au sein de l'ITTG s'inscrit dans le temps et s'envisage sur un cursus portant sur plusieurs saisons; Cependant à l'issue de chaque saison sportive, cette présence peut être remise en cause en fonction de l'adaptation au projet et du comportement du sportif.

Positionnement de l'ITTG

L'ITTG s'inscrit dans le dispositif de la promotion des espoirs J+S de Swiss Olympic avec Swiss Table Tennis et suit les directives du Manuel Sport d'Elite: <https://www.swisstabletennis.ch/fr/sport-d-elite/documents-cadre>

L'ITTG est affiliée à l'AGTT et est intégré au dispositif général de formation des jeunes espoirs genevois, dispositif placé sous la responsabilité de la Commission Jeunesse AGTT. Plusieurs groupes d'entraînement sont constitués et s'entraînent parfois ensemble.

page 4: structure formation

Programme de base des actions de l'ITTG

- 200 à 380 heures d'entraînement par saison selon le projet sportif, les exigences du cadre d'appartenance (cadre STT T2,T3,T4):
 1. Jusqu'à 120 heures d'entraînement en groupe restreint (individualisé);
 2. Jusqu'à 200 heures d'entraînement collectif;
 3. Jusqu'à 40 heures d'entraînement en période estivale: un camp d'entraînement est programmé. Ce programme sera détaillé courant mars 2026 par un avenant au dossier.
- Une suivi personnalisé:
 1. Un accompagnement pour coordonner le programme général d'entraînement et de compétition—club/ittg/stt;
 2. Une aide à la fixation d'objectifs performants.
- Un suivi en compétition:
 1. Possibilité de sorties nationales et/ou internationales en fonction des catégories et du niveau en cours de saison ;
 2. Un suivi régulier sur les compétitions de référence.

La participation aux stages, compétitions est conditionnée au respect des engagements attendus à travers la convention qui sera signée courant septembre. Chaque candidat doit bien prendre conscience que **rien n'est dû, ni acquis.**

Conditions financières de l'ITTG

- A la charge de l'ITTG:
 1. Le coût des entraînements collectifs;
 2. Le coût des entraînements individualisés selon convention avec les clubs partenaires;
 3. Le coût du programme d'actions durant la saison (sorties nationales ou internationales, programme estival, suivi sur compétition, ...).
- À la charge des familles:
 1. Un forfait de 1200.- par saison.
 2. Une participation aux frais de déplacement selon l'importance du déplacement.
 3. Une participation financière pourra être demandée pour une action spécifique (hors programme de base). Les familles seront informées et l'action sera facultative.
 4. **Attention ! Les non-excuses à un cours paieront le cours raté.**

Le dossier complet devra être déposé pour le 11 février 2026 à:

ITTG
Candidature ITTG
Maison des Sportifs, chemin de Plonjon 4
1207 Genève
contact@ittg.ch

Personne de contact:

Pour toutes questions d'ordre sportives ou techniques:

Yannick Charmot
Coordonnateur sportif ITTG
0033 698 061 316
Yannick.charmot@ittg.ch

Pour toutes questions d'ordre administratives ou scolaires:

Wilfried Monteil
Coordonnateur administratif ITTG
0033 628 703 888
Wilfried.monteil@ittg.ch

Dossier de candidature ITTG Saison 2026/2027

Le dossier de candidature est transmis à l'ITTG sur format libre et doit comprendre:

1. Une lettre de soutien du club d'appartenance datée et signée;
2. Une lettre de quelques lignes du candidat sur sa motivation, son projet sportif et de formation;
3. Une lettre de motivation des parents précisant leurs attentes et leur engagement dans ce double projet (uniquement lors d'une première candidature).

Le mode de sélection est précisé en page 5.

Pour profiter pleinement du centre d'entraînement ITTG, il est fortement recommandé de se porter candidat au dispositif Sport-Art-Etudes genevois (délai 20 février 2026). C'est aussi un des critères d'appréciation d'une candidature par le comité de sélection.

PYRAMIDE DE LA RELÈVE

La structure du cadre est défini par le concept sport élite de Swiss Table Tennis.

Elle est basée sur trois parties:

1. Le sport de loisirs jeunesse
2. Le sport de performance de la relève
3. Le sport de performance de l'élite

Le sport de performance de la relève chez les jeunes comporte trois cadres: T4, T3 et T2.

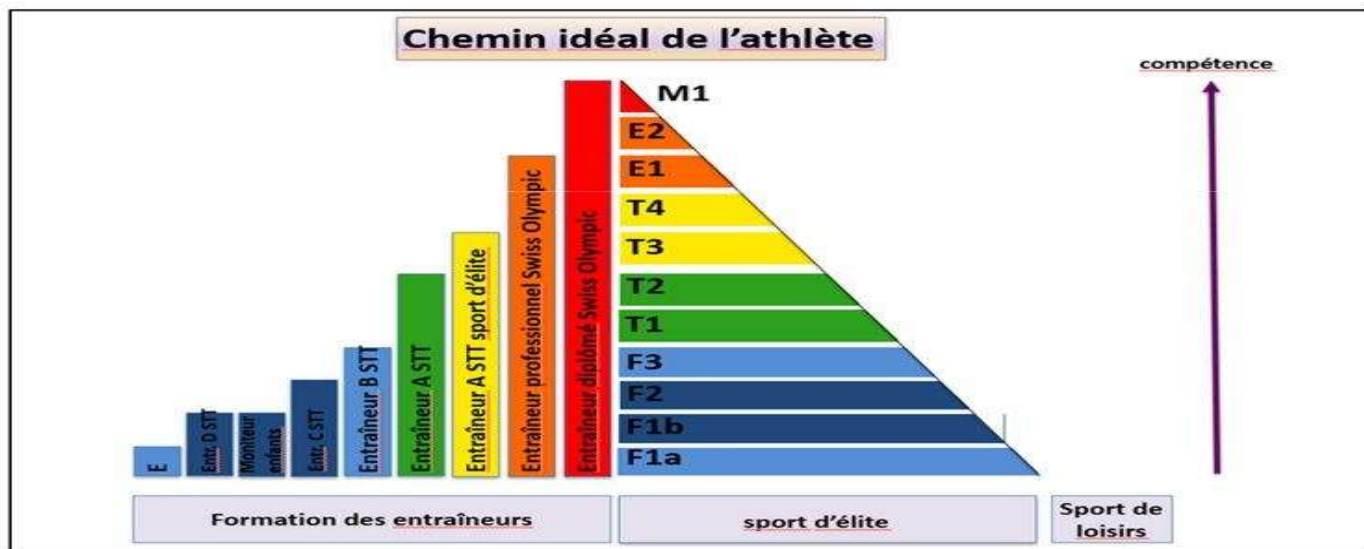
La sélection du cadre de la relève se fait à l'aide du système PISTE (Pronostic Intégratif et Systématique par l'estimation de l'entraîneur) de Swiss Olympic—(prochain test le 14.06.2026).

Effectif genevois 2025/2026:

Cadre T4 (ancienne A): 0

Cadre T3 (anciennement B): 8

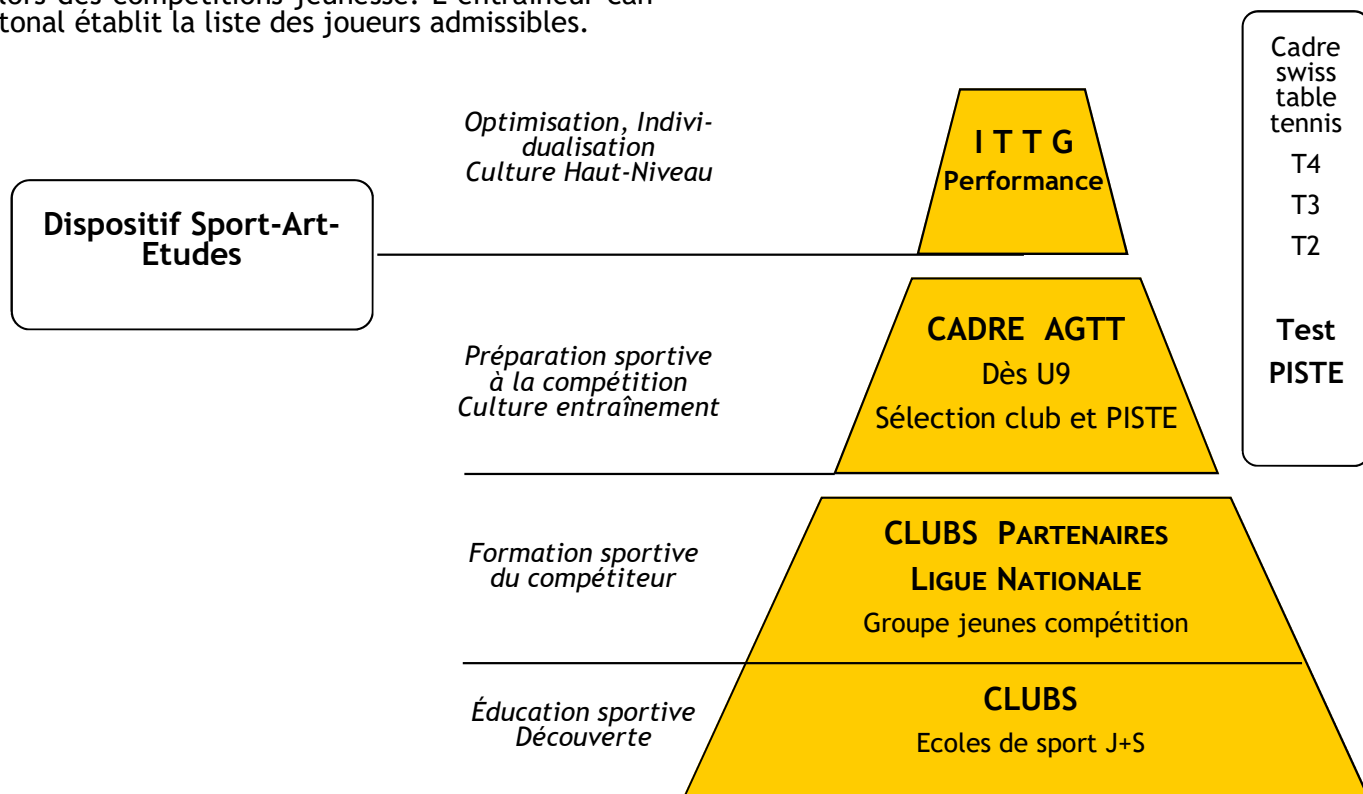
Cadre T2 (anciennement C): 22



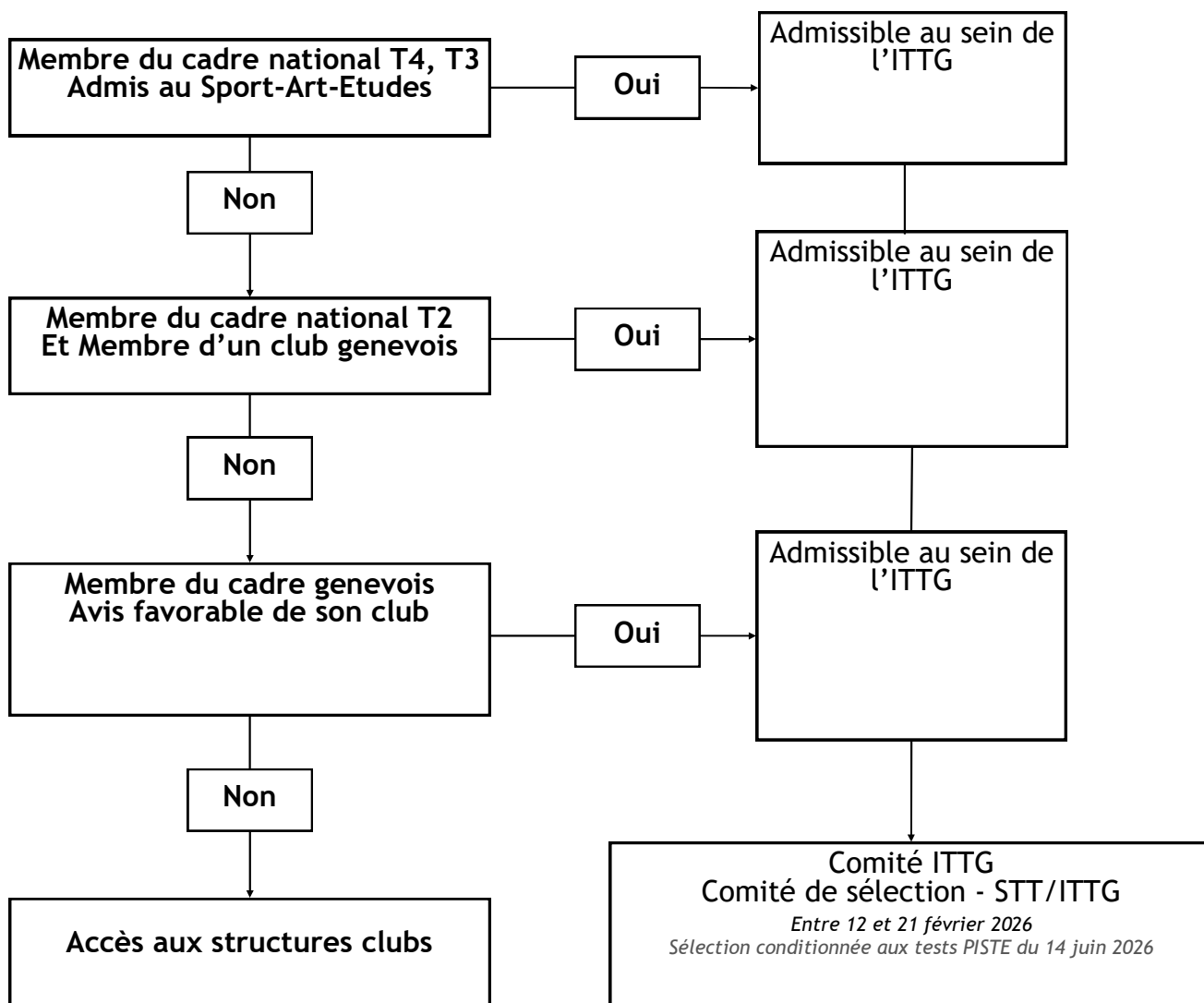
Au niveau cantonal:

Pour accéder au CADRE AGTT des critères sont appliqués. Il est notamment nécessaire d'avoir un comportement exemplaire au sein de son club et lors des compétitions jeunesse. L'entraîneur cantonal établit la liste des joueurs admissibles.

Pour accéder à l'ITTG, il est nécessaire de passer les tests Piste.



MODE DE SELECTION - EFFECTIF 2026/2027



Modalités de candidature:

- Selon Statuts de l'ITTG, candidatures ouvertes aux jeunes dès la 6^{ème} primaire jusqu'à la catégorie d'âge U21.
- Être membre d'une entité membre de l'ITTG (club genevois);
- Être membre du CADRE GENEVOIS et soutenu par son club.
- Déposer le dossier de candidature jusqu'au 11 février 2026 délai de rigueur.

**EFFECTIF
SELECTION
ITTG
8 à 12 places**

Pour la sélection 2026/2027, le Comité ITTG entérine officiellement cette sélection après le passage des tests Piste du 14 juin 2026. Une réunion avec les nouveaux rentrants et leurs parents sera programmée avec le coordonnateur sportif ITTG